



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit Bourdeaux
26220 DROME

DELIBERATION

Année : 2025
Numéro : 4
Objet : REPORTS DES RESULTATS 2024

Le mardi 15 avril 2025, le comité syndical convoqué le lundi 27 mars 2025 s'est réuni à le Poët-Laval, sur la convocation qui lui a été adressée par monsieur Richard **BOUQUET**, Président.

Étaient présents les délégué(e)s suivants :

Aleyrac :	Absent.
Bourdeaux :	Madame Mireille BRUN , monsieur Robert LEYMAN .
Bouvières :	Monsieur Damien BOMPARD .
Comps :	Monsieur Jean-Pierre FABRE .
Crupies :	Absent.
Dieulefit :	Mesdames Geneviève MORENAS (procuration de monsieur Jacques GLAYSE); messieurs Patrice BENOIT , Christian BUSSAT (procuration de madame Camille PERRIN), Marc EBERHARD , Sylvain JEAN .
Eyzahut :	Excusé.
La Bégude de Mazenc :	Messieurs Laurent BARBE , Marc-André BARBE , Patrick FAYN , Gaël LEOPOLD .
La Roche Saint Secret :	Excusé.
Le Poët-Laval :	Madame Francette CHAPUS , messieurs Richard BOUQUET (procuration de monsieur Patrick CHASSEPOT).
Les Tonils :	Excusée.
Montjoux :	Excusé.
Orcinas :	Absent.
Pont de Barret :	Absent.
Rochebaudin :	Messieurs Stéphane GALDEMAS , Eric KETLEY .
Salettes :	Absent.
Souspierre :	Absent.
Teyssières :	Madame Mireille BLANC .
Vesc :	Excusé.

Délégué(e)s présent(e)s : 18
Procurations : 3
Quorum : 18

Délégué(e)s excusé(e)s : Mesdames Anne Desloges, Camille Perrin, messieurs Didier Alaize, Patrick Chassepot, Jacques Glayze, Jacques Holz, Philippe Patry.



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit Bourdeaux
26220 DROME

Eau (votent les délégués de Dieulefit / Le Poët-Laval / Aleyrac / Montjoux / Les Tonils)

Reports des résultats :

Fonctionnement (chapitre 002 R) :	418 057,73 euros (418 057,00 euros)
Investissement (chapitre 001 R) :	946 080,58 euros (946 080,00 euros)

Assainissement collectif (votent les délégués de Dieulefit, Le Poët-Laval, La Bégude de Mazenc et Rochebaudin / Bourdeaux / Aleyrac / Les Tonils / Montjoux)

Reports des résultats :

Fonctionnement (chapitre 002 R) :	1 650 591,66 euros (1 650 591,00 euros)
Investissement (chapitre 001 R) :	342 652,11 euros (342 652,00 euros)

Assainissement non collectif (votent tous les délégués)

Reports des résultats :

Fonctionnement (chapitre 002 R) :	18 669,38 euros (18 669,00 euros).
--	---

Après discussion et délibérations le comité syndical approuve à l'unanimité les reports et les affectations des résultats 2024.

Acte certifié exécutoire du fait de sa publication
et de sa transmission en Préfecture le

Le Président,

Richard Bouquet